

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2020)
Heft: 34

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La CCGEO et CadastreSuisse fusionnent

C'est sur la base d'un mandat de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) que les deux conférences cantonales spécialisées que sont CadastreSuisse et la CCGEO ont décidé, lors de leurs assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues le 15 octobre 2020 à Berne, de fusionner le 1^{er} janvier 2021 pour former la Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre (CGC). Des premiers contacts en ce sens avaient déjà été noués en 2012, mais ils n'avaient pas abouti. Le fil de la négociation n'a été renoué qu'à l'automne 2018.

Brève rétrospective

En 1911, la mensuration s'appuyait déjà sur des bases légales dans les treize cantons (AG, BL, BS, BE, FR, SG, GR, LU, NE, SO, TG, VD et ZH) qui fondèrent ensemble la «Conférence des géomètres cantonaux suisses» le 18 décembre de la même année à Berne. L'exécution de la mensuration officielle débuta peu après, fondée sur l'article 950 du Code civil suisse. Elle se poursuivit des décennies durant, mises à jour incluses, avec les possibilités techniques du moment. La révision de la mensuration officielle (REMO) marqua un profond changement de paradigme, concrétisé par la mise en vigueur de l'ordonnance sur la mensuration officielle (OMO) et de l'ordonnance technique (OTEMO) associée en 1993.

Ce basculement vers le numérique – pas uniquement dans la mensuration officielle – donna du poids aux systèmes d'information géographique, si bien que des services spécialisés en la matière virent le jour au niveau cantonal, communal et fédéral. Les exigences se firent alors plus fortes et les appels à la standardisation et à l'harmonisation des données plus pressants, de sorte que la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo) et les ordonnances associées furent élaborées dans le cadre d'un processus participatif très intense. La Conférence des services cantonaux du cadastre (CSCC) d'alors et la Conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO), fondée en 2004, contribuèrent grandement à ce que cette nouvelle législation résolument tournée vers l'avenir rallie une majorité de suffrages tant au Conseil fédéral qu'au Parlement. Elle entra en vigueur en 2008.

Avec ces actes législatifs, la mensuration officielle devint un jeu de données de référence pour un large éventail d'autres jeux de géodonnées de base. La CSCC continua à se focaliser sur la numérisation et la poursuite du développement de la mensuration officielle; la CCGEO organisait dans le même temps la coordination intercantonale des thèmes de son ressort, cas par exemple de la mise à disposition commune de géodonnées de base relevant du droit fédéral, pour lesquelles les cantons sont compétents.

Rapprochement au niveau des thèmes cardinaux

Le domaine d'activité de la CSCC s'élargit en 2010 en accueillant la tâche commune «cadastre RDPPF» en plus de la tâche commune «mensuration officielle». La CSCC prit du reste le nom de CadastreSuisse en 2014. Si la couverture complète au standard MO93 restait au cœur de l'attention, la Conférence s'intéressa aussi aux principes de la troisième dimension et enregistra un beau succès d'étape avec la recommandation «Documentation numérique de la propriété par étages – plan de répartition». Parmi les autres sujets centraux, on citera notamment l'identificateur fédéral des immeubles (EGRID) ainsi que l'harmonisation des répertoires officiels des rues et des adresses de bâtiments faisant intervenir les identificateurs fédéraux de bâtiments (EGID).

Du côté de la CCGEO, il devint vite clair, après l'introduction du nouveau droit de la géoinformation, que les cantons ne pourraient plus s'acquitter des nouvelles tâches d'harmonisation et de mise à disposition qu'il leur assignait en s'appuyant exclusivement sur le système de milice. C'est pourquoi la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) décida en 2010 de confier un mandat de prestations aux services cantonaux de géoinformation, portant sur la mise en œuvre des tâches nées de la loi sur la géoinformation et la coordination des intérêts supérieurs des cantons en matière de SIG. Ce mandat fut assumé jusqu'en 2015 par la CIGEO (coordination intercantonale des géoinformations), spécialement créée à cet effet. Depuis 2016, il est directement pris en charge par la CCGEO, avec le soutien du comité de suivi Géoinformation de la DTAP. Dans le cadre du mandat de prestations, de nombreuses communautés d'informations spécialisées ont par exemple été accompagnées tout au long de la création de modèles de géodonnées de base minimaux, l'infrastructure commune de contrôle et de mise à disposition de données, geodienste.ch, a été mise en place et la participation à l'élaboration de normes et de standards concernant les métadonnées, les procédures et les données a été assurée.



Photo: Patrick Reimann et Simon Rolli, présidents de CadastreSuisse et de la CCGEO et respectivement vice-président et président du comité directeur transitoire de la CGC jusqu'à la première assemblée générale en janvier 2021.

Après la suspension d'une fusion de CadastreSuisse et de la CCGEO en 2012, en raison de divergences de fond encore irréconciliables dans le domaine organisationnel, les tâches redondantes se multiplièrent et la charge de travail due à l'harmonisation grossit, à tel point que les deux comités directeurs décidèrent, à l'automne 2018, de reprendre les discussions visant à unir les deux conférences. C'est un workshop commun qui donna l'impulsion décisive en novembre 2019: ce jour-là, une écrasante majorité de votants (plus de 90 % d'entre eux) se prononça pour la poursuite du processus de fusion par les comités directeurs. Sur le plan politique, l'impulsion décisive fut donnée aux deux présidents lors de l'assemblée générale de la DTAP du 17 septembre 2020 à Fribourg, puisqu'il leur fut demandé de conclure le processus rapidement. Les membres des deux conférences votèrent enfin en faveur de la fusion lors des assemblées générales extraordinaires du 15 octobre 2020.

La nouvelle conférence CGC

La nouvelle conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre CGC est une conférence des offices de la DTAP et a la forme juridique d'une collectivité de droit public à capacité juridique limitée. Elle encourage la collaboration, coordonne l'accomplissement des tâches des cantons dans le domaine de la géoinformation et harmonise entre eux les intérêts supérieurs des cantons en matière de géoinformation. La CGC représente notamment les cantons dans les domaines spécialisés que sont la mensuration officielle, les systèmes d'information géographique, le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière et le cadastre des conduites Suisse. La chance et tout à la fois la mission

de la CGC est de parvenir à réunir et à faire évoluer ensemble deux types de compétences, sans aucune perte de qualité, à savoir celles verticales de CadastreSuisse concernant le traitement et la poursuite du développement des données de référence de la mensuration officielle et celles horizontales de la CCGEO relatives à la coordination et à l'infrastructure. Une bonne conférence est capable de réaliser une telle synthèse!

Dans l'optique de la première assemblée générale constitutive prévue en janvier 2021, un comité directeur transitoire (cf. encadré) définit actuellement les tâches qui incomberont demain à la CGC et les modalités de coopération en son sein. Outre le premier budget, c'est surtout le premier plan d'action commun qui constituera une étape importante. Il consignera les exigences d'ordre supérieur fixées par la DTAP, celles propres à l'infrastructure nationale de données géographiques et aux tâches communes que sont la mensuration officielle et le cadastre RDPPF et définira enfin les intérêts respectifs des domaines de spécialité dans les cantons en matière de poursuite du développement. Le prochain numéro de «cadastre» en avril 2021 abordera plus en détail l'organisation de la CGC et les tâches qui lui incombent.

Avec la CGC, les cantons peuvent harmoniser au mieux leurs approches et leurs intérêts respectifs pour les représenter de façon parfaitement coordonnée. Le développement de la géoinformation cantonale et des thèmes cadastraux peut ainsi se poursuivre pour le plus grand profit de la transformation numérique et de la société toute entière.

Patrick Reimann, président de CadastreSuisse
 Amt für Geoinformation des Kantons Basel-Landschaft
 patrick.reimann@bl.ch

Simon Rolli, président de la CCGEO
 Grundbuch- und Vermessungsamt des Kantons Basel-Stadt
 simon.rolli@bs.ch

- Comité directeur transitoire de la CGC**
- Rolli Simon, président, BS
 - Reimann Patrick, vice-président, BL
 - Barrucci Martin TG
 - Filli Romedi SH
 - Haller Priska ZH
 - Niggeler Laurent GE
 - Spicher Florian NE
 - Veraguth Hans Andrea GR

La manifestation d'information 2020 sur le cadastre RDPPF

La manifestation d'information sur le cadastre RDPPF du 20 octobre 2020 intitulée «Accroître le degré de notoriété et l'utilité» a clairement mis en évidence les objectifs assignés d'une part à la campagne d'information nationale et d'autre part à la révision des instructions.

110 personnes issues de la Suisse entière ont participé le 20 octobre à la journée consacrée à «Accroître le degré de notoriété et l'utilité du cadastre RDPPF». Pandémie oblige, le Centre Welle7 à Berne n'a pu accueillir que la moitié des personnes inscrites. Les autres ont suivi le programme à distance, via Livestream. Coorganisée par l'Office fédéral de topographie swisstopo, la CCGEO¹ et CadastreSuisse², la manifestation a été consacrée à l'état d'avancement de l'introduction du cadastre RDPPF, à la campagne d'information nationale lancée le jour même et à la poursuite du développement du cadastre de manière générale.

Marc Nicodet, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo, a ouvert la journée et a d'abord remercié toutes celles et ceux qui œuvrent à la création du cadastre RDPPF. Après des années de travail, nous pouvons maintenant porter ce beau produit à la connaissance de l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens. Marc Nicodet a ensuite parlé de l'utilisation en forte croissance du cadastre et du mandat légal d'évaluation du cadastre RDPPF. Un rapport sur la nécessité, l'opportunité, l'efficacité et l'efficacité économique du cadastre RDPPF doit être rendu au Conseil fédéral pour la fin de l'année 2021. Dans ce but, l'enquête réalisée en 2016/2017 dans tout le pays sera répétée en 2021 et les indicateurs résultants seront réévalués.

Deux systèmes de cadastre RDPPF ont ensuite été présentés. Felix Berger, responsable du cadastre RDPPF du canton de Schaffhouse, a montré comment l'infrastructure cantonale de géodonnées et notamment le client Web ont pu être renouvelés grâce au cadastre RDPPF. geodienst.ch, l'infrastructure d'agrégation des cantons, a également

été intégrée de telle façon que le canton y publie ses données une fois et puisse les récupérer ensuite pour plusieurs usages. Vincent Grandgirard, responsable du cadastre RDPPF du canton de Fribourg, a présenté le système cantonal de cadastre RDPPF, mais aussi tout ce qui était nécessaire et reste à faire au niveau des données pour que les RDPPF puissent être publiés correctement avec les dispositions juridiques qui leur sont associées.

Christian Dettwiler, responsable du cadastre RDPPF du canton de Thurgovie, s'est quant à lui intéressé au problème posé par les aires de circulation dans le domaine de l'aménagement du territoire. Où s'arrêtent les zones de l'affectation de base et quelle est la vraie nature d'une aire de circulation: s'agit-il d'une affectation de base ou d'une superposition? Selon le modèle de géodonnées minimal de la Confédération (le service spécialisé compétent est ici l'Office fédéral du développement territorial), l'aire de circulation est une affectation de base. Le canton a fait procéder à plusieurs expertises pour bien analyser cette problématique. Le Dr Amir Moshe, expert juridique indépendant, a ainsi étudié les interactions entre les différents niveaux fédéralistes et la portée exacte du mandat d'harmonisation confié à la Confédération par la constitution fédérale. Sa conclusion: suivant la perspective adoptée, on peut même parler d'une obligation d'harmonisation incombant à la Confédération.

Après la pause, Christoph Käser, responsable du cadastre RDPPF au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo, et Rolf Zürcher, du domaine COSIG³ de swisstopo, ont présenté les révisions des instructions que les développements à venir entre 2020 et 2023 rendent nécessaires. Les nouvelles fonctions, les nouveaux thèmes RDPPF et l'expérience

pratique acquise ces dernières années nous ont amenés à agir au niveau du modèle-cadre, de l'extrait statique, du service Web RDPPF et du DATA-Extract. La recommandation «Dispositions juridiques et renvois vers les bases légales» a elle aussi été révisée et convertie en une instruction. Les documents sont tous en cours de consultation auprès des cantons et des services fédéraux. Leur mise en vigueur interviendra au début 2021.

Matthias Gerth et Stefanie Probst, experts en communication de l'agence CRK, ont alors présenté le matériel de communication pour la campagne d'information nationale. Leur article à ce sujet se trouve à la page 6.

C'est Mark Imhof, le dirigeant de la société Lucy AG, qui s'est chargé de la dernière présentation. Lucy, plateforme nationale développée par son entreprise, regroupe des informations spatiales et temporelles concernant des projets, destinées aussi bien aux décideurs qu'à la population, et permet ainsi d'accéder à une vision globale et multidimensionnelle du développement à venir de notre cadre de vie. Le cadastre RDPPF propose de précieuses données dans cette perspective.

La discussion plénière qui s'en est suivie a permis d'aborder des questions posées par le public dans la salle, mais aussi à distance. Certains points ont ainsi pu être éclaircis.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la prochaine édition de cette manifestation qui se déroulera en novembre 2021.

Christoph Käser, dipl. Ing. ETH
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch

¹ CCGEO: Conférence des services cantonaux de géoinformation

² CadastreSuisse: Conférence des services cantonaux du cadastre

³ Coordination, services et informations géographiques COSIG

Un cadre festif pour la remise des brevets d'ingénieurs géomètres en 2020

La nouvelle promotion de huit «ingénieurs géomètres brevetés» est exclusivement masculine. Après leur réussite à l'examen d'Etat, c'est à Berne, à l'hôtel Bellevue Palace, que le brevet leur a été remis le 11 septembre 2020.

La cérémonie de remise des brevets aux candidats ayant réussi l'examen d'Etat s'est déroulée le 11 septembre 2020 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne, en présence de 40 personnes. Pandémie oblige, le nombre de participants a dû être limité. Les ingénieurs suivants sont dorénavant en droit de porter le titre d'«ingénieur géomètre breveté»:

- Baumann Martin, Gstaad
- Filli Romedi, Zurich
- Gaillet Mayeul, Carouge
- Gerber Johannes, Meiringen
- Januth Timon, Fribourg
- Rohr Nico, Berne
- Salzgeber Roman, Winterthour
- Saner Marco, Bâle

Après l'obtention du master, les candidats ont consacré deux années ou plus à acquérir une bonne expérience professionnelle et à approfondir leurs connaissances dans les quatre thèmes que sont la mensuration officielle, la géomatique, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise pour se préparer au mieux à la session d'examen finale, extrêmement intensive, qui s'est déroulée au centre national des sports de Macolin.

La concentration des épreuves sur deux semaines rend l'examen très exigeant et sollicite l'endurance des participants en plus de requérir des connaissances étendues et approfondies. Une difficulté supplémentaire est venue s'y ajouter cette année, inhérente aux mesures de protection imposées par la lutte contre la pandémie de Covid-19. Les candidats étaient ainsi tenus de porter un masque durant toutes les épreuves.

Les huit nouveaux titulaires du brevet sont désormais en droit d'exécuter des mensurations officielles dans toute la Suisse, sous réserve de leur inscription au registre des ingénieurs géomètres.

Les brevets ont été remis aux récipiendaires par Georges Caviezel, président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres. Cette année, la traditionnelle poignée de main a été remplacée par des vœux de bonne santé, exprimés avec une chaleur toute particulière.

On aura également noté la présence à la cérémonie du Dr Fridolin Wicki, directeur de l'Office fédéral de topographie swisstopo, de Thomas Frick, président d'Ingénieurs-Géomètres Suisse IGS, et de Patrick Reimann, président de CadastreSuisse. Ils ont tenu, à l'instar des nombreux proches des candidats, de leurs employeurs

De gauche à droite:
Romedi Filli, Nico Rohr,
Johannes Gerber, Timon
Januth, Mayeul Gaillet,
Martin Baumann, Roman
Salzgeber et Marco Saner



Photos: Patrick Reimann, l'orateur du jour, avec «son» instrument historique



ainsi que des membres et des experts de la Commission des géomètres, à saluer cette belle réussite professionnelle.

L'orateur principal de la cérémonie était Patrick Reimann, géomètre cantonal de Bâle-Campagne. Durant son exposé où il était question de verniers et de l'observatoire du Sphinx, il a expliqué pourquoi il s'était rendu avec un ancien instrument (théodolite répétiteur Kern de 1909) à la station de recherche alpine de haute altitude du Jungfrauoch. Au 19^e siècle, George Everest est parvenu à déterminer l'altitude du Mont Everest (baptisé à son nom en son honneur) à huit mètres près. C'est donc armé de solides connaissances, d'un bel esprit d'initiative et de beaucoup de curiosité que notre orateur a effectué des déterminations trigonométriques de l'altitude des sommets éloignées (150 km au plus) que sont la Dôle, le Chasseral et le Feldberg (D). Les obstacles étaient nombreux (une visibilité à peine suffisante, la réfraction, un calage ardu, une anomalie gravimétrique et le froid), mais les résultats de cette expérience forcent le respect, même s'il est délicat d'en mesurer la vraie valeur scientifique.

L'apéritif qui a suivi cette intervention a permis aux uns et aux autres de partager expériences et anecdotes, la cérémonie s'achevant ainsi dans la convivialité. Le cadre, symbolique de par la grande proximité du Palais fédéral, a été unanimement apprécié par tous les convives et l'ambiance ne s'est nullement ressentie des contraintes inhérentes à la lutte contre la pandémie.



Nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses à tous les ingénieurs géomètres brevetés: qu'ils soient tous fiers de porter ce titre! Nous formons enfin des vœux pour leur avenir à tous, aussi bien sur le plan professionnel que dans la sphère privée.

Georges Caviezel, ing. géom. brev.
Président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch

Enquête sur la revue «cadastre» – Dépouillement

De fin août à début octobre 2020, les lectrices et les lecteurs de la revue spécialisée «cadastre» ont été invités à participer à une enquête. Elle visait à évaluer les besoins du lectorat, tant au niveau du contenu de la revue que du mode et de la fréquence de sa parution.

Nous avons enregistré de bons retours, soyez-en chaleureusement remerciés! La participation a toutefois été si faible que les résultats ne nous permettent pas de tirer de conclusions représentatives. Nous allons à présent examiner les avis exprimés et décider en interne des éventuelles impulsions à donner. Nous maintiendrons pour l'instant le mode de parution actuel (coexistence de la version imprimée et du format numérique, fichier PDF) et la fréquence de publication (trois fois par an).

Elisabeth Bürki Gyger, Karin Markwalder,
Marc Nicodet
Rédaction de «cadastre»
vermessung@swisstopo.ch

La surveillance des mensurations de la Principauté du Liechtenstein change de responsable



Principauté du Liechtenstein

Markus Scherrer, ing. géom. brev., responsable de la Principauté du Liechtenstein, quitte l'Office fédéral de topographie et le domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» le 31 décembre 2020. Sa fonction sera assumée par Helena Åström Boss à partir du 1^{er} janvier 2021.

Géodésie et Direction fédérale
des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Arrivées et départs au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»

Arrivées

Le domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» souhaite la bienvenue à sa nouvelle collaboratrice, Roxanne Pott.



Roxanne Pott

Formation (titre): Master of Science ETH en géomatique
Fonction: cheffe de projet
Date d'arrivée: 1^{er} décembre 2020

Domaine d'activité

Au sein du processus «Innovation et Management des produits», Roxanne contribuera à:

- La mise en œuvre de projets tels que l'introduction de DM.flex;
- La gestion de produits comme le géoportail de la mensuration officielle;
- Des projets exploratoires en lien avec les quatre thématiques d'innovation identifiées: le geoBIM, la géolocalisation, la science des données et la coproduction ainsi que les registres distribués.

Départ

31 décembre 2020: Markus Scherrer, géomètre breveté de la direction générale et de la haute surveillance de la mensuration officielle

Nous souhaitons plein succès à Markus et formons tous nos vœux pour son avenir.

Géodésie et Direction fédérale
des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
▶ 24.09.2020	Circulaire MO 2020/01 Clôture de la validation des rues

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 01.09.2020	MO-Express 2020/05 Numérisation du processus de gestion de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF
▶ 01.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/01 Numérisation du processus de gestion de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF
▶ 08.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/02 Révision des recommandations «Dispositions juridiques et renvois vers les bases légales» et conversion en une instruction – consultation
▶ 11.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/03 Révision des instructions techniques – consultation
▶ 15.10.2020	MO-Express 2020/06 Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2019 et questionnaire pour 2020

- ▶ Mensuration officielle
- ▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être téléchargés sur le portail www.cadastre.ch/mo →

Aspects juridiques & publications

ou

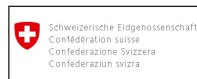
www.cadastre.ch/rdppf →

Aspects juridiques & publications

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales

swisstopo, Wabern

Examen d'Etat 2021 pour l'obtention du brevet d'ingénieur géomètre



L'examen d'Etat a lieu une fois par an. Cet examen pratique porte sur les quatre thèmes que sont

la géomatique, la mensuration officielle, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise. Comportant des épreuves écrites et orales, il comprend en outre un travail de terrain à réaliser à l'aide de ses propres instruments.

Il est possible de décaler d'un an l'examen dans l'un des quatre thèmes (épreuves écrites et orales). On parle alors d'un examen décalé dans le temps. Lorsqu'ils s'inscrivent, les candidats doivent indiquer s'ils veulent recourir à cette possibilité et si la réponse est oui, le thème concerné doit être précisé. Une désinscription ultérieure portera sur l'examen d'Etat dans son ensemble. L'examen décalé dans le temps doit impérativement être passé l'année suivant celle du passage des autres épreuves.

Calendrier de l'examen d'Etat 2021

1^{ère} semaine: du 23 au 27 août

2^{ème} semaine: du 30 août au 3 septembre

Cérémonie de remise des brevets: 10 septembre

L'examen d'Etat 2021 se déroulera à l'Office fédéral du sport, à Macolin.

Inscription

Les documents suivants doivent impérativement être fournis lors de l'inscription:

- formulaire d'inscription (www.cadastre.ch/inscription),
- curriculum-vitae avec photo,
- décision (à défaut demande) de reconnaissance de la formation théorique,
- justificatif de l'expérience professionnelle.

Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) **et** par courriel le 31 mars 2021 au plus tard.

• Par courrier postal

Secrétariat de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres
c/o Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern

• Par courriel (PDF)

geometerkommission@swisstopo.ch

Pour des informations supplémentaires:
www.cadastre.ch/inscription

Commission fédérale des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch